



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 septembre 2023

à 19h30 à la mairie

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
- Réévaluation du loyer du local de l'ostéopathe ;
- Convention avec Combourg pour l'accueil de la petite enfance ;
- Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel ;
- Décisions modificatives ;
- Vente de l'ancien mobilier de la médiathèque ;
- Désherbage des documents de la médiathèque ;
- Avis sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée de 2024 ;
- Rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif ;
- Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations (articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT).

Affiché le 20/09/2023

Le Maire,
Georges DUMAS

